

L'EUROPE EN BREF



Lettre d'information bimensuelle de la délégation
Auvergne - Rhône-Alpes à Bruxelles



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

N°72 du 1^{er} mars 2019

UNE

POLITIQUE DE COHÉSION POST-2020 : DES AVANCÉES AU PARLEMENT EUROPÉEN



Le Parlement européen est en passe de finaliser sa position de négociation sur le paquet législatif relatif à la future politique de cohésion.

Après l'adoption en plénière le 16 janvier dernier de sa [position sur le règlement FSE+](#) et sur le [règlement relatif à la coopération territoriale européenne](#), suivie le 13 février de sa [position sur le règlement « général »](#) (portant dispositions communes pour FEDER, FSE et FEAMP) et sur le [règlement relatif à la création d'un nouveau mécanisme transfrontalier](#) le 14 février, le Parlement européen devrait boucler sa première lecture des règlements cohésion avec le vote sur le règlement FEDER prévu le 26 mars en plénière.

Parmi les grandes orientations qu'il défend pour la politique de cohésion 2021-2027 figurent notamment :

- le maintien du budget consacré à cette politique (alors que la Commission européenne a proposé une enveloppe en baisse de 10% en termes réels) ;
- la suppression de la conditionnalité macro-économique permettant de suspendre les paiements en cas de déficit excessif d'un Etat ;
- le maintien de la catégorie « régions en transition » pour les régions dont le PIB par habitant est compris entre 75 et 100 % de la moyenne de l'UE (contre 75-90 % aujourd'hui), ce qui englobera toutes les régions françaises à l'exception de l'Ile-de-France et du territoire de l'ex-région Rhône-Alpes ;

- limite à 2% des enveloppes (3% à partir de 2026) les possibilités de transfert des fonds de la politique de cohésion vers le programme [InvestEU](#) qui succède au Plan Juncker (5% prévus par la Commission européenne) ;
- le renforcement des taux de cofinancement à 85 % pour les régions les moins développées et les ultrapériphériques, 65 % pour les régions en transition (concerne le territoire ex-Auvergne) et 50 % pour les régions les plus développées (concerne le territoire ex-Rhône-Alpes) ;
- l'introduction d'une possibilité de flexibilité dans le calcul des obligations au titre du Pacte de stabilité et de croissance (dette et déficit public annuel) pour les investissements publics réalisés dans le cadre des fonds structurels et d'investissement ;
- ainsi que la réintroduction partielle du FEADER (Fonds européen agricole et de développement rural) dans le champ d'application du règlement général.

La prochaine étape constituera à négocier ces positions avec le Conseil et la Commission européenne en trilogue. Les premières discussions sur le règlement général ont débuté le 19 février 2019 mais ne pourront concerner dans un premier temps que les chapitres qui ont déjà fait l'objet d'un accord au Conseil, relatifs à la programmation et à la planification stratégique, ainsi qu'aux modalités de gestion et de contrôles. Il s'agit cependant de dispositions clés qui permettraient, si elles font l'objet d'un accord avant les élections européennes, aux futures autorités de gestion de s'organiser pour lancer les travaux de concertation et de préparation des futurs programmes.

ARTICLES

ACCORD SUR LE PREMIER PROGRAMME NUMÉRIQUE DE L'UE



Parlement et Conseil sont parvenus à s'entendre sur le fond tandis que le budget dépendra de la décision sur le cadre financier pluriannuel 2021-2027.

Les négociateurs des deux institutions ont en effet dégagé un accord provisoire le 13 février sur le [programme Europe numérique proposé par la Commission le 6 juin 2018](#). Premier programme européen sur le numérique, il vise à renforcer les capacités numériques stratégiques dans [cinq domaines-clés](#) : les supercalculateurs, l'intelligence artificielle, la cybersécurité et la confiance, les compétences numériques, et enfin le déploiement des technologies digitales dans l'économie et la société.

La Commission a proposé de doter ce programme de 9,2 milliards d'euros pour la période 2021-2027. Cet accord est le premier enregistré au titre des propositions de programmes du prochain cadre financier pluriannuel.



ACCORD SUR L'AUTORITÉ EUROPÉENNE DU TRAVAIL



Après une longue négociation, le Parlement et le Conseil ont trouvé un terrain d'entente pour la création d'une Autorité européenne du travail, en en fixant les grands contours.

L'[Autorité européenne du travail](#) devra informer citoyens et entreprises sur leurs droits et devoirs et faciliter l'information entre les Etats membres en rassemblant les agents de liaison dans un lieu commun. Elle devra en outre coordonner les inspections conjointes (à la demande des Etats membres) et jouer un rôle de médiateur y compris dans les questions liées aux différents systèmes de couverture sociale.

Le futur conseil d'administration inclura quatre représentants des partenaires sociaux et un nombre égal de représentants des employés et des employeurs. Le pouvoir décisionnel sera aux mains des représentants nationaux et des deux représentants de la Commission européenne. Enfin la question de l'implantation du siège de cette autorité n'est pas réglée. A terme elle devrait accueillir 140 agents et pourrait être implantée en Slovaquie, à Chypre ou en Lettonie, candidates pour accueillir la structure.

LANCEMENT DE L'ÉDITION 2019 DES PRIX REGIOSTARS



Les meilleurs projets financés par les fonds structurels seront récompensés.

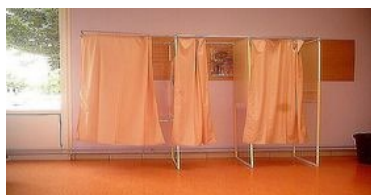
Chaque année, la Commission européenne récompense des projets financés par l'UE au titre de la politique de cohésion qui ont démontré leur excellence et une approche novatrice en matière de développement régional.

Les gagnants des [Prix Regiostars](#) recevront un « label » et un prix remis lors de la [semaine européenne des Régions et des Villes](#) à Bruxelles. Ils bénéficieront également d'une valorisation grâce à une communication européenne spécifique.

Cinq catégories ont été retenues pour candidater en 2019 : croissance intelligente, croissance durable, croissance inclusive, développement urbain durable et enfin, comme sujet de l'année 2019, moderniser les services de santé. Cinq prix seront décernés ainsi qu'un prix du public. Tout projet financé par les fonds structurels peut [participer](#) mais devra présenter une lettre de soutien de l'autorité de gestion correspondante.

La participation au concours Regiostars est cependant limitée à cinq projets par programme opérationnel ou programme de coopération. La date limite de candidature est le 9 mai. Le [guide de candidature](#) contient toutes les informations utiles.

MOBILISER LES CITOYENS À L'APPROCHE DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES



À l'approche des élections européennes, les initiatives se multiplient pour tenter d'impliquer dans le débat les citoyens et les inciter à aller voter le 26 mai 2019.

Le [Medef](#) a notamment lancé sa [campagne](#) intitulée « Merci l'Europe », qui met en avant des témoignages d'entrepreneurs français et vise à animer le débat sur les élections européennes. Plusieurs événements et rencontres sont prévus pour animer cette campagne. Un « [kit élections européennes 2019](#) » est également mis à disposition des électeurs. La campagne est reprise par les homologues européens du Medef en Allemagne et en Italie, ainsi que par [Business Europe](#).

Le Parlement européen a quant à lui lancé le [concours](#) #IamEurope sur Instagram afin de partager des portraits d'Européens. La date limite est le 1^{er} avril. Le gagnant se verra offrir un voyage à Bruxelles et une visite du Parlement européen le 4 mai 2019.

FSE : UNE DÉMARCHE DE SIMPLIFICATION ET DES TROPHÉES



Deux informations susceptibles d'intéresser les porteurs de projets du [Fonds social européen \(FSE\) en région](#).

La Région vient en effet d'aboutir à la simplification des démarches administratives du FSE grâce à la mise en place d'un nouveau « Barème Standard de Coûts Unitaires » ([BSCU](#)). Etabli par un [Règlement](#) délégué du 28 mai 2018 et utilisé pour le remboursement des dépenses par la Commission européenne, ce barème nivelle les disparités entre les Etats membres. La [Région Auvergne-Rhône-Alpes](#) est la première, avec la Région Ile-de-France, à voir sa procédure de simplification validée par la Commission européenne. Pour en savoir plus, consultez les informations liées aux programmes FSE en [Auvergne](#) et [Rhône-Alpes](#).

À noter par ailleurs que le FSE tiendra son « [village](#) » à Paris les 18 et 19 mars prochains. Cet événement sera l'occasion pour [la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle](#) et [Régions de France](#) de remettre les [trophées des initiatives FSE](#). Destinés à mettre en lumière des [projets novateurs](#) inspirants pour les gestionnaires et à identifier de bonnes pratiques à reproduire, ces prix concernent aussi les projets soutenus par les programmes gérés en Région.



LES QUATRE MOTEURS POUR L'EUROPE EN MISSION AUX PAYS-BAS



Une délégation d'acteurs économiques régionaux conduite par Annabel André-Laurent, Vice-présidente de la Région a participé à une visite d'étude dans deux provinces néerlandaises.

Dans le cadre de la coopération des [Quatre Moteurs pour l'Europe](#), une mission politique et économique a été organisée du 18 au 20 février 2019 dans deux provinces néerlandaises ([Brabant Septentrional](#) et [Hollande méridionale](#)) sur les sujets santé et mobilité, à laquelle les acteurs d'Auvergne-Rhône-Alpes ont pris part en compagnie de leurs homologues de la Lombardie, de la Catalogne et du Bade-Württemberg.

Annabel André-Laurent, vice-Présidente déléguée aux Entreprises, à l'emploi, au développement économique, au commerce, à l'artisanat et aux professions libérales était également présente et a rappelé les grandes actions de la Région lors de la conférence politique organisée le 19 février : les approches régionales de la stratégie d'innovation, le rôle des clusters et des start-ups ainsi que la digitalisation et l'industrie 4.0.

L'objectif était d'avoir un aperçu des politiques régionales d'innovation afin de favoriser la collaboration entre les régions participantes, l'identification des projets majeurs et d'échanger sur de futures actions au sein des Quatre Moteurs et de la [Vanguard Initiative](#).

Le pôle de compétitivité [CARA](#) était présent avec de deux de ses adhérents ([OROS](#) et Carpenter) sur la partie électromobilité qui ont participé à plusieurs visites d'entreprises néerlandaises du secteur.

RUBRIQUES



LE SAVIEZ-VOUS ?

LA FRANCE BIENTÔT À LA TÊTE DU CONSEIL DE L'EUROPE

La France prendra la présidence tournante du Conseil de l'Europe pour six mois à compter de mai 2019.

C'est précisément le 17 mai 2019 que la France prendra, suite à la Finlande, la [présidence](#) du [Conseil de l'Europe](#). La rotation tous les six mois de cette présidence obéit à l'ordre alphabétique des Etats membres en langue anglaise. Pour rappel cette organisation est à distinguer du [Conseil de l'UE](#) ou bien encore du [Conseil européen](#). La différence principale avec ces deux dernières entités est que le Conseil de l'Europe n'est pas un organe de l'Union européenne mais une organisation intergouvernementale plus large. Il compte 47 Etats membres et a pour mission la défense des droits de l'Homme, de la démocratie et de l'Etat de droit par la production de normes juridiques.

LES POPULATIONS LES PLUS PAUVRES SONT LES PLUS VULNÉRABLES À LA POLLUTION

Un rapport établit le lien direct entre problèmes sociaux et environnementaux en Europe.

[L'Agence européenne de l'environnement \(AEE\)](#) vient de publier un rapport intitulé « [Exposition et répercussions inégales : vulnérabilité sociale à la pollution atmosphérique, au bruit et aux températures extrêmes en Europe](#) » afin d'attirer l'attention sur les liens étroits entre les problèmes sociaux et environnementaux en Europe. Il démontre en effet que la répartition de ces menaces environnementales et leurs répercussions sur la santé humaine reflètent fidèlement les différences en termes de revenus, d'emploi et d'éducation à travers l'Europe. « *Malgré le succès très significatif, au fil des ans, des politiques européennes visant à améliorer notre qualité de vie et à protéger l'environnement, nous savons qu'il est possible d'en faire davantage à travers l'UE pour s'assurer que tous les Européens, quels que soient leur âge, leurs revenus ou leur éducation, sont bien protégés contre les risques environnementaux auxquels nous sommes confrontés* », a déclaré [Hans Bruyninckx](#), directeur exécutif de l'AEE.



L'EUROPE À VOTRE PORTÉE

Vous cherchez un financement dans le domaine des infrastructures de services numériques ?

L'appel à propositions 2019 du volet Télécommunications du Mécanisme européen d'interconnexion a été publié. Retrouvez le [ici](#) ainsi que tous les appels à propositions en cours, recherches de partenaires et consultations publiques de la Commission européenne.

Pensez également à consulter les appels à projets du site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#)



DICO DE L'EUROPE

INDICE DE GINI

Développé par le statisticien italien Corrado Gini, l'indice de Gini prend en compte des éléments de revenus pour les comparer aux chiffres d'une situation égalitaire théorique, afin de mesurer la répartition des inégalités. Cet indice [mis à jour le 15 février dernier](#) est utilisé par Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne pour [mesurer les inégalités en Europe](#).



BRUXELLES DANS NOTRE RÉGION



QUELLE EUROPE VOULONS-NOUS ?

« Quelle Europe voulons-nous ? » est le titre de conférences-débats sur les élections européennes organisées les 18 et 29 mars à Moulins et à Meaulne. Participez !

Dans la perspective des prochaines élections européennes, le [Conseil Départemental de l'Allier](#) et le [centre d'information Europe Direct Allier](#) organisent des conférences-débats qui ont pour objectif d'aider à mieux comprendre l'action européenne « sur notre territoire et dans notre quotidien ». Pour en savoir plus, c'est [ici](#).



TABLE RONDE EUROPÉENNE À ALBERTVILLE

Plusieurs députés européens débattront sur « Le Parlement européen, la voix du peuple ? ».

A moins de deux mois des élections européennes, Michel Dantin (PPE), Sylvie Guillaume (S&D) et Michèle Rivasi (groupe des Verts) participeront, en effet, le 29 mars prochain à 18h30 à Albertville à cette table ronde. Elle est organisée par [la Maison de l'Europe d'Albertville et de la Savoie](#), [l'AFAPE Auvergne-Rhône-Alpes](#) (union régionale des acteurs franco-allemands sur l'Europe) avec la participation de [l'UnivPop](#). Pour en savoir plus, [c'est ici](#).

NOTRE RÉGION À BRUXELLES



LA RÉGION RENCONTRE LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES SUR LA FUTURE PAC

Le Conseiller délégué aux Fonds européens agricoles de la Région, Emmanuel Ferrand, était en mission à Bruxelles le 21 février dernier pour échanger avec la Commission européenne sur la dimension environnementale et le nouveau modèle de mise en œuvre de la Politique Agricole Commune (PAC) après 2020.

Au-delà des questions liées à l'architecture de la future PAC, la Commission européenne a également été interpellée sur des questions plus spécifiques telles que la gestion de la ressource en eau et le soutien aux dispositifs de stockage d'eau en période hivernale pour faire face aux périodes d'étiage, la préservation d'un modèle pastoral durable dans un contexte de prédation, l'éligibilité des projets de méthanisation, l'appui à l'innovation ou bien encore, la simplification des aides.

Une rencontre a également été organisée avec [Angélique DELAYE](#), eurodéputée (PPE) de la circonscription Centre-Massif central et membre des commissions AGRI et ENVI, pour connaître la position du Parlement européen dans le cadre de la négociation du budget 2021- 2027 et faire un point sur les discussions en cours en vue du vote sur les 3 règlements PAC prévu en commission AGRI début avril.



LE SMART VILLAGE RURALITIC AU PARLEMENT EUROPÉEN

Une bonne pratique régionale présentée dans le cadre de la conférence finale du [projet-pilote sur les villages éco-sociaux intelligents](#).

Ce projet-pilote a été lancé par le Parlement européen et mis en œuvre par la Commission européenne dans le cadre du [plan d'action sur les smart villages](#). La conférence finale qui a présenté les principales conclusions du projet (janvier 2018-avril 2019) a accueilli des députés européens, des représentants de la Commission européenne ainsi que des témoignages de bonnes pratiques. Parmi celles-ci, Sébastien Côte, Commissaire général de [Ruralitic](#), le rendez-vous annuel à Aurillac des territoires ruraux et numériques soutenu par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a présenté les dix points du concept de smart village tel qu'il a été défini dans [le manifeste des smart villages](#) qu'il a lui-même lancé en 2015 et qui est ouvert à tous les villages français qui se reconnaissent dans l'initiative.

Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[Ecrire à la délégation](#)